



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

E R FR
U O
P A N
18

Consultation d'EXPERTS « Effet European » pour accompagner les suites du concours EUROPAN E18

Le GIP EPAU (Groupement d'Intérêt Public de l'Europe des Projets Architecturaux et Urbains) a pour mission de conduire les **suites pré-opérationnelles** de la 18^{ème} session d'European, concours anonyme d'architecture, d'urbanisme et de paysage dédié à de jeunes équipes de concepteurs représentées par un architecte de moins de 40 ans et lancé par les associations European Europe et France. Pour ce faire, le GIP EPAU, recherche à minima pour le courant de l'année 2026 des **experts, soit architectes, urbanistes, paysagistes, professionnels de la conduite d'opération ou de la maîtrise d'œuvre, et/ou enseignants-chercheurs pour accompagner les 41 équipes sélectionnées sur les 14 sites français en vue de lancer les processus de projets pouvant aboutir à des commandes d'études ou de réalisations expérimentales.**

Objet de la consultation : Amplifier l'« Effet European »

Cette consultation s'inscrit dans la poursuite d'un protocole de marchés publics réalisés dans le cadre de **programmes nationaux expérimentaux de projets retenus par le GIP EPAU**, opérateur de l'Etat pour le concours European, selon l'Arrêté du 1^{er} octobre 2025 relatif à la création d'un programme public national de recherche, essai et expérimentation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052375939>) et en application des articles R2172-33 et -34 du Code de la Commande Publique en vigueur depuis 2019 :

« Pour la réalisation d'ouvrages issus de projets retenus par l'État dans le cadre d'un programme public national de recherche, d'essai et d'expérimentation, l'acheteur peut passer des marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux, sur certains de ces ouvrages afin d'en vérifier la pertinence ».

« Ces marchés sont conclus au terme d'une procédure de mise en concurrence [...], limitée à des opérateurs économiques choisis parmi ceux dont les projets auront été sélectionnés par le jury du programme public national, après publication d'un avis de marché ».

En l'occurrence, il s'agit de développer les résultats du programme national interministériel d'expérimentation dénommé **EUROPAN**, « du concours d'idée à la réalisation ».

La mission qui sera confiée à l'experte ou l'expert, a pour objectif de guider principalement les concepteurs, et indirectement les commanditaires, vers **un processus exemplaire de réalisation architecturale, urbaine et/ou paysagère** en continuité de la programmation préalable définie par les collectivités partenaires et des projets sélectionnés par le jury national.

La dynamique des maîtres d'ouvrages, véritables porteurs de projets s'investissant dans la réflexion et le débat pour faire émerger des idées innovantes et fertiles, constitue le déclencheur incontournable des suites pré-

opérationnelles. Ensuite, la capacité des équipes de conception à transformer leur projet potentiel en un processus de réalisation devient la clé de la réussite. Cet « Effet Europan », à la fois marqueur de plusieurs générations d'architectes et facteur d'attractivité auprès des jeunes équipes à la recherche d'expérimentation, est mesuré par la proportion et les qualités des suites rendues possible notamment par un accompagnement spécifique et adapté d'expertise.

Cet accompagnement permettra aux jeunes créateurs de trouver ou conforter leur place dans le monde professionnel en rendant fructueuses leurs relations avec les maîtres d'ouvrages.

Néanmoins, il ne s'agit ni d'une mission d'AMO (Assistance aux Maîtres d'Ouvrages) ou de conduite d'opérations pour la collectivité avec toutes les responsabilités que cela engendrerait, ni d'un complément de conception auprès de l'équipe des concepteurs. Chacun, côté collectivité, ou côté architecte, pourront s'ils en expriment le besoin, faire appel à un prestataire supplémentaire pour lui confier un contrat distinct de celui en objet.

Description du contenu de la mission d'interface entre les partenaires et les concepteurs pour laquelle est lancé cet appel à compétences :

1. Principalement **conseiller** d'abord les collectivités et leurs partenaires pour :
 - a. **Rédiger un protocole d'expérimentation Europan** : décrire les étapes du protocole en adéquation avec les enjeux de la collectivité, proposer un rétro-planning pour la mise en œuvre de ces étapes, reformuler et recadrer les propositions de programme prévisionnel des politiques publiques portées par les élus locaux en fonction des éléments préalables du concours,
 - b. aider à organiser les séquences d'arbitrages, les contenus de rendus et le bon déroulement des études,
 - c. animer les relations avec d'autres assistances à maîtrises d'ouvrages nécessaires ou encore des partenaires à associer.

Et surtout **accompagner** les équipes de concepteurs pour :

- d. être à l'écoute de leurs demandes, savoir orienter leurs priorités, et les aider à déceler les bonnes questions et priorités programmatiques,
 - e. apporter les compléments d'informations ou des sources ou références à rechercher,
 - f. les assister dans leurs prises de parole devant des décideurs, en termes de représentation, et communication de leur propos,
 - g. recevoir les éléments de restitution à l'avance avant les rendus et rendre un avis constructif sur leurs lisibilité et compréhension,
 - h. les assister au besoin lors des restitutions aux comités techniques et stratégiques, aux comités de pilotage, et autres évènements nécessaires.
2. **Rendre compte** au GIP EPAU et ses financeurs des étapes successives et l'avertir si des éléments viendraient bloquer le calendrier prévisionnel (relecture et avis sur les comptes-rendus de réunion et documents rédigés par la collectivité, ainsi que sur le cadre de l'étude, toute production à destination des collectivités devra être auparavant acceptée et validée).
3. **Anticiper** des moments de restitutions et des productions de notes internes récapitulatives de façon à enrichir les futures modalités d'action des politiques publiques de l'Etat en améliorant leurs processus d'incubation.
4. **Prévoir** tout autre élément de mission selon la proposition de l'expert.e.

Chacun de ces éléments de missions seront précisés dans le bordereau de prix unitaire en pièce-jointe et le GIP EPAU se réservera le droit d'activer chaque ligne (indépendamment ou non) selon les besoins des études et en fonction de l'avancement des suites et de l'évolution du contexte.

Durée prévisionnelle de la mission :

La mission aura une durée de principe d'un an minimum renouvelable selon l'avancement des études par un avenant. Elle se terminera une fois la consommation des temps de travail sera atteinte, en fonction des besoins des maitrises d'ouvrages et de l'avancement réel des études par site.

Rémunération de la mission :

Un BPU adapté au budget total de l'ensemble des expertises d'Europan 18, ne pouvant dépasser **5 000 € HT par site**, est joint au présent appel d'offre.

Il fera l'objet d'une lettre de commande par site et chaque sollicitation de prestation devra être validée au fur et à mesure par le directeur du programme European du GIP EPAU avant toute présentation de facture.

Profil souhaité :

Architecte, urbaniste, et paysagiste ayant des références de mission de type : assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil, recherche, enseignement, mission de maîtrise d'œuvre auprès de collectivités territoriales (villes, métropoles, territoires, ...) sur des sujets en lien avec le thème et les attendus du concours European 18 thématisé « Re-Sourcer ».

Des **activités d'enseignements ou d'architecte conseiller** en CAUE ou de l'Etat, voire paysagiste conseil ou architecte urbaniste de l'état peuvent être appréciées.

La sélection se fera par le GIP EPAU pour environ une dizaine d'experts qui se verront confier une ou deux mission(s) maximum d'expertise en fonction du nombre de suites opérationnelles susceptibles de commencer dès le 2^{ème} trimestre 2026.

Le GIP EPAU se réserve le droit d'auditionner les candidats lors de l'analyse de leurs candidatures et de soumettre son classement à ses financeurs, supports interministériels du programme, à savoir la DGALN (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature et du Plan Urbanisme Construction et Architecture) et la DGPA (Direction Générale du Patrimoine et de l'Architecture).

A préciser dans la réponse : Le choix de l'expertise parmi un ou plusieurs sites suivants de la 18^{ème} session qui sont : Blagnac, Brignoles, Caen-la-Mer, Clermont-Ferrand, Dombéni-Mayotte, Fumel, Grand Nancy, Jullouville, La Nive-Pays Basque, Mantes-la-Jolie, Miramas, Nailloux, Riez, Romainville.

Détails sur les sites : <https://www.european-europe.eu/fr/session/european-17/sites>

Les candidatures à envoyer au plus **tard le vendredi 10 avril à minuit**, doivent comprendre :

- un bref curriculum vitae,
- une lettre de motivation A4 recto-verso maximum, au regard de la méthodologie employée,
- une liste de référence similaire d'accompagnement de projet ou d'équipe, mais pas de « book ».

A adresser prioritairement à Mimrose Akbar, chargée de mission European :

mimrose.akbar@developpement-durable.gouv.fr

Et en copie à Daniel Andersch, directeur du programme European, également joignable pour toute question :

daniel.andersch@developpement-durable.gouv.fr

Missions d'expertise - Suites du concours EUROPAN

Contenu indicatif des missions et prestations attendues

SUITES EUROPAN - ÉTAPE 1 - Atelier ou autre dispositif post-concours

		P.U. € HT /journée	
M1 Rédaction d'un protocole d'expérimentation Européan, Expertise des projets et préparation des équipes	<i>Rédiger un protocole Européan avec la description des étapes de mise en oeuvre, expertiser les projets sélectionnés en lien avec le thème de la session et les attentes du commanditaire, identifier les sujets et perspectives d'expérimentation en lien avec d'autres programmes nationaux</i>	800,00 €	indicatif
M2 Organisation Ateliers	<i>Assister le commanditaire pour l'organisation de l'atelier (relecture du cahier des charges, méthode, rendus, partenaires à associer, montant des prestations), préparer et conseiller les équipes, participer à l'atelier pour accompagner les équipes</i>	800,00 €	indicatif
M3 Valorisation	<i>Rédiger et transmettre à Européan un compte-rendu à visée de valorisation et de communication opérationnelle > synthèse des éléments présentés par les équipes pour alimenter le cahier des charge de la reconsultation des équipes</i>		

SUITES EUROPAN - ÉTAPE 2 - Reconsultation des équipes

M4 Assistance à la consultation des équipes	<i>Assister le commanditaire pour la remise en concurrence des équipes sélectionnées : modalités de consultation, types de marchés confiés aux équipes, contenu et timing des études et missions, cadrage du cahier des charges détaillé des missions, ...</i>	800,00 €	indicatif
M5 Suivi de la consultation	<i>Participer aux différentes étapes de la consultation selon le format retenu : réunions questions/réponses, auditions, analyse des offres, conseil aux équipes en respectant l'équité entre les candidats</i>		

SUITES EUROPAN - ÉTAPE 3 - Missions d'étude et/ou de maîtrise d'oeuvre

M6 Réunions suivi stratégique et technique GIP EPAU	<i>Participer à des réunions de suivi, comités de pilotage ou scientifique, entre les commanditaires et le GIP EPAU avec production de compte-rendu à toutes les étape pré-opérationnelles avec les services techniques ou les tutelles interministérielles</i>		
---	---	--	--

M7 Comités de pilotage	<i>Participer aux Comités de Pilotage et représenter Europan France dans les débats avec les élus et partenaires locaux ou nationaux, rappeler les objectifs d'expérimentation et de réalisation, contribuer à l'acculturation de toutes les parties prenantes</i>	
M8 Retour d'expérience, valorisation et communication	<i>Représenter le GIP EPAU lors de débats pour exposer l'expérimentation en cours, rédiger note de retour d'expérience et contribuer à alimenter les modes de suivis d'autres programmes, préparer supports de communication pour la valorisation des suites réalisées</i>	

BPU

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES À REMPLIR PAR LE PRESTATAIRE

Session Europan

Ville / Collectivité (à remplir par candidat)

E18 2025/2026	
----------------------	--

Prestataire expertise :

Dénomination Adresse Contact Siret

Nbre jours

P.U. € HT

Total

SUITES ÉTAPE 1 - WorkShop ou autre dispositif post-concours

M1 Expertise des projets et préparation des		800,00 €	<i>indicatif</i>
M2 Organisation Ateliers		800,00 €	<i>indicatif</i>
M3 Valorisation		- €	

SUITES ÉTAPE 2 - Reconsultation des équipes

M4 Assistance à la consultation des équipes		800,00 €	<i>indicatif</i>
M5 Suivi de la consultation		- €	

SUITES ÉTAPE 3 - Missions d'étude et/ou de maîtrise d'oeuvre

M6 Réunions suivi stratégique et technique		- €	
M7 Comités de pilotage		- €	
M8 Retour d'expérience, valorisation et com		- €	

5 000,00 €

*Budget maximum par
expertise*

Total mission € HT